

CR du BUREAU du 05 septembre 2016

2016-2017 / 2

Présents (5): JANNIC Claudine, BIZOT Xavier, Boivent Eric, COLLET Christian, METAYER Nicolas.

Invité : GILLARD Sébastien.

Excusés : ALLAIN Jean Claude, MARTINEZ Bruno.

=====

Début de la réunion à 18h.

1) DELEGATIONS DES COMMISSIONS

Après délibérations les délégations des commissions ont été listées. *L'annexe 01* reprend toutes ces délégations.

Celles-ci seront présentées lors de la prochaine réunion du comité directeur de janvier, elles seront abordées si nécessaire.

2) OPEN DF1 PRE REGION

L'OPEN féminin du championnat se déroulera au complexe des sports intercommunal de Merdrignac le dimanche 25 septembre 2016.

Un fiche action a été réalisée, pour information se reporter à *l'annexe 02* de ce présent compte rendu.

La dotation vers les équipes (FFBB&CD22) aura lieu à 12h30. La présence de toutes les équipes est donc essentielle à ce moment. La dotation ne pourra se faire à un autre moment de la journée.

Il est rappelé que chaque équipe doit venir avec une personne pour la table de marque pour le match de son équipe.

3) E Marque

Tardivement nous avons pris connaissance de l'obligation d'utiliser le logiciel e-marque, non seulement pour les championnats nationaux séniors mais également pour les championnats PRF et PRM et ceci dès ce mois de septembre 2016. Pour les autres championnats séniors ceci sera obligatoire à compter du 01/01/2017.

Christian THOME assurera une présentation/formation au comité le 17/09/2016 en matinée. Un courrier dans ce sens via la ligue sera adressé.

4) Point sur le PERSONNEL

✓ Joëlle arrêtée jusqu'au 31/12. Françoise poursuit son remplacement.

5) COUPES

- La commission sportive prend en charge une réflexion sur la possibilité ou non d'engagement des équipes D3 F ou M en coupe. Ces conclusions seront insérées dans le CR de la réunion de la commission sportive du 15/09.

6) COURRIERS

- Validation du courrier proposée par la commission sportive sur le non engagement de l'équipe SG de l'ASPTT St Brieuc.
- Réponse sera adressée à Hénon sur le nombre maximum d'entente autres clubs et le nombre de licences T sur une feuille de match.
 - Fin de la réunion à 20H30.*

Le Président
Christian COLLET



DELEGATIONS ADMINISTRATIVES AUX COMMISSIONS
ANNEXE N°01– PV du COMITE DIRECTEUR du 05 septembre 2016

Le Comité Directeur en date du 05 septembre 2016 a décidé d'accorder la délégation administrative aux Commissions suivantes selon le domaine de compétence ci-dessous :

✓ **COMMISSION SPORTIVE :**

Obligations sportives
Rencontres à rejouer
Fixer et/ou modifier les horaires des rencontres,
Dérogations sur les horaires et sur les jours des rencontres
Liste des joueurs brûlés (homologation et modification)
Personnalisation des équipes (homologation et modification)
Établissement des poules, calendriers et coupes
Réserves (dans son secteur de compétence)
Applications des dispositions financières dans le domaine sportif
Amendes sportives
Décision de forfait
Décision de match remis
Irrégularités administratives
Sanctions pour manquement à l'application des Règlements Sportifs.

✓ **COMMISSION des OFFICIELS :**

Réclamations
Désignations
Réserves (dans son secteur de compétence)
Fixer les dispositions financières pour les prestations des officiels
Classement des officiels
Formation des officiels
Suivi des obligations médicales
Aide et suivi de la Charte des officiels

✓ **COMMISSION TECHNIQUE :**

Détection-formation des cadres
Détection-formation des joueurs
Sélections
Cahier des charges pour les engagements
Niveau de jeu des participants

✓ **COMMISSION QUALIFICATIONS :**

Délivrance des licences
Mutations
Licences T et AS
Réserves (dans son secteur de compétence)
Agrément Coopérations Territoriales.

Le Président
Christian COLLET





Annexe 02 PV N°2 Bureau comité directeur



TITRE DE L'OPERATION

OPEN PRF

Date de l'opération : Dimanche 25 septembre 2016	Règlement Sportif : Les rencontres auront lieu sur terrain neutre de 09h00 à 19h00 Cette journée comptera pour la 1 ^{ère} journée de championnat Le temps de jeu sera réduit à 4 fois 10 minutes						
Lieu de l'opération : Complexe des Sports Intercommunal à Merdrignac	Les heures des rencontres : 09h00 => US YFFINIAC - 1 contre US BREHAND - 1 11h00 => BB PORDIC - 1 contre ES HENANSAL - 1 13h00 => BC PLENEE JUGON - 1 contre LANNION TREGOR BASKET - 2 15h00 => TREGUEUX BCA - 3 contre ABC GUINGAMP - 2 17h00 => AL PLOUFRAGAN - 2 contre LANGUEUX BC - 2						
Club support : CS MERDRIGNAC							
Responsable de l'action : Commission Sportive							
Aidé par : Commission Des Officiels Commission Communication Commission Technique	Les tâches à effectuer par le Comité <ul style="list-style-type: none">- Entrée gratuite- Élaborer une affiche pour communiquer : Sébastien G.- Communiquer l'information à tous les clubs (sur site et par mail)- Contacter la presse sportive : Xavier B. voit avec Hugo G.- Boisson pour les équipes et officiels pendant et après le match : pris en charge par le Comité. (Merdrignac facturera au Comité)- Répartition des dotations FFBB aux équipes, coaches, officiels et club organisateur : convoquer toutes les équipes à 12h30- Prévoir des invitations élus (Conseil Départemental 22, Mr Alain CADEC, Mr Gérard BLEGEAN,...)						
Dossier suivi par : Delphine LE TURDU							
Désignation des officiels : Arbitres désignés par la CDO	Les tâches à effectuer par le club du CS MERDRIGNAC <ul style="list-style-type: none">- Assurer buvette et restauration toute la journée (le bénéfice reste au club)- Contacter la presse locale,- Inviter les élus locaux (mairie,...)- Achat des boissons pour les équipes et arbitres et le pot officiel (de 12h30) : à facturer au Comité						
Idée : Rassemblement des équipes Convoquer toutes les équipes pour 12h30 pour une remise officielle des dotations FFBB, photo générale avec la presse, pot officiel avec les élus du CD, locaux et salariées. => Inciter les équipes à manger sur place : buvette fonctionnerait davantage.	Les moyens nécessaires <table border="1"><thead><tr><th>humains</th><th>matériels</th><th>financiers</th></tr></thead><tbody><tr><td><ul style="list-style-type: none">- Représentants du Comité (Xavier, Nicolas, Eric, Claudine, Sébastien, Bruno,...)- Salarié(e)s du Comité (Delphine, ...)- Bénévoles du club de MERDRIGNAC</td><td><ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition de la salle des sports (vestiaires)- Mise à disposition d'une sono par le club de Merdrignac</td><td><ul style="list-style-type: none">- Indemnités des officiels à la charge des équipes en présence (compte péréquation)- "Boisson" à la charge du Comité : pot officiel de 12h30 et boisson des équipes (avant et après les matchs)-</td></tr></tbody></table>	humains	matériels	financiers	<ul style="list-style-type: none">- Représentants du Comité (Xavier, Nicolas, Eric, Claudine, Sébastien, Bruno,...)- Salarié(e)s du Comité (Delphine, ...)- Bénévoles du club de MERDRIGNAC	<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition de la salle des sports (vestiaires)- Mise à disposition d'une sono par le club de Merdrignac	<ul style="list-style-type: none">- Indemnités des officiels à la charge des équipes en présence (compte péréquation)- "Boisson" à la charge du Comité : pot officiel de 12h30 et boisson des équipes (avant et après les matchs)-
	humains	matériels	financiers				
<ul style="list-style-type: none">- Représentants du Comité (Xavier, Nicolas, Eric, Claudine, Sébastien, Bruno,...)- Salarié(e)s du Comité (Delphine, ...)- Bénévoles du club de MERDRIGNAC	<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition de la salle des sports (vestiaires)- Mise à disposition d'une sono par le club de Merdrignac	<ul style="list-style-type: none">- Indemnités des officiels à la charge des équipes en présence (compte péréquation)- "Boisson" à la charge du Comité : pot officiel de 12h30 et boisson des équipes (avant et après les matchs)-					
Chaque équipe apporte et/ou fournit : <ul style="list-style-type: none">- les ballons d'échauffement- 1 personne EXTÉRIEURE à l'équipe pour tenir la table de marque de SON EQUIPE. <p style="text-align: center;">"Toutes joueuses et coaches doivent être qualifiés"</p>							